

FO

HAUTE-SAVOIE

Edition de Juin 2013 du bulletin de l'Union départementale des Syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie



Chers Camarades,

C'est une édition spéciale en forme de tribune que nous publions aujourd'hui, témoin d'une transition confiante au sein de l'Union départementale à l'occasion de l'**assemblée générale du 14 mai**, et dont vous retrouverez le rapport d'activité en pages intérieures. Au rayon nouveauté, nous accueillons avec plaisir nos rédacteurs de FO Jeunes qui publient leur premier article ! Sachez aussi que l'UD occupe désormais les réseaux sociaux avec une page Facebook toute neuve et son compte Twitter associé. Bonne lecture, et bon surf !

FORCE OUVRIERE HAUTE-SAVOIE
Rédaction-Administration :
UD-FO Maison des Syndicats
29, rue de la Crête
74960 Cran-Gevrier

Tél 04 50 67 40 15
Fax 04 50 67 19 45

ud.fo74@gmx.fr
<http://fo74.blogspot.fr>
Facebook : Force Ouvrière Haute-Savoie
Twitter : FO Haute-Savoie

Directeur de Publication : Stéphane RENAUD
Rédacteur en chef : Julian MARQUES

Editorial

Confiance et détermination !

Par Stéphane Renaud, Secrétaire général

Nous venons de prendre connaissance des derniers résultats « corrigés » de la représentativité dans le secteur privé. Avec 16.1% au total (18.28% en poids relatif, hors Sud et Unsa non représentatifs) notre Confédération confirme nettement sa troisième place dans le paysage syndical. Au final, cette loi du 20 août 2008 qui était censée réduire le nombre d'organisations, jugées trop nombreuses par les chantres du syndicalisme rassemblé, a accouché d'une souris ! Comme dirait l'autre, « tout ça pour ça ! »

Il faut noter que cette photographie ne concerne qu'un peu plus de cinq millions de salariés... sur un total de 17 millions avec seulement 12 millions de salariés inscrits. Il y a donc encore du chemin à faire pour permettre au salariat de légitimement défendre ses droits et porter ses revendications.

Pour FO, il convient aussi d'affiner l'analyse de ces résultats en précisant que nous réalisons 16.01% avec 55% de taux de présence dans les entreprises (la CGT et la CFDT font 26% chacune mais avec un

taux de 70%). Cela signifie que si nous étions davantage implantés, notre score serait mécaniquement plus haut, voir au dessus de 20%. C'est la preuve également que notre message syndical passe et que nous sommes donc parfaitement légitimes à revendiquer notre spécificité quasi-génétique, à savoir la défense d'un syndicalisme libre et indépendant.

C'est pour cela qu'il sera essentiel de consolider nos implantations mais aussi et surtout de nous développer dans de nouvelles branches. Présence sur le terrain, adhésions, plan de développement, autant d'objectifs que nous allons développer sur le département avec les outils mis à disposition par notre Confédération. Cette volonté de développement initiée par mon prédécesseur, Alain Collard, sera par conséquent notre objectif commun pour ces prochaines années.

La maison FO est solide et nous pouvons donc nous en réjouir et en être fiers. Car jamais, dans le contexte social actuel, les salariés, les jeunes, les retraités et les chômeurs n'auront eu autant besoin d'une

SOMMAIRE

2	Editorial
4	Rapport moral et d'activité
15	Billet de (bonne) humeur
16	FO Jeunes
17	L'AFOC communique
18	Culture
19	Vie de l'UD
20	Album

Editorial

organisation libre et indépendante. L'orage gronde...

Sous les injonctions autoritaires de ce qu'il est convenu d'appeler la troika (FMI, BCE et Commission Européenne), le gouvernement aux ordres parce que signataire du fameux Traité de Stabilité Budgétaire, s'apprête à mettre en œuvre les recommandations anti-démocratiques de ces idéologues de l'austérité. Et ce n'est pas le délai de deux ans, accordé avec tant d'hypocrisie, par les commissaires de Bruxelles qui vont changer les choses ! Bien au contraire... Les exigences en terme de purge sociale (retraite, marché du travail, décentralisation, etc) seront encore plus élevées parce que diffusées plus profondément dans le corps social de notre République. République qui contrairement aux analystes bien pensants et pessimistes de la sphère politico-médiatique, n'est pas sur le déclin parce que si peu compétitive !

Pour FO et dans le cadre de positions claires sur tout sujet, nous sommes disponibles pour assurer avec d'autres organisations

qui refusent le chantage de l'**appel à l'unité nationale**, la « légitime défense » des intérêts des salariés. Et, nous laisserons à d'autres, cache-sexe d'un gouvernement soumis au diktat de la finance ou idiot utile d'une caste technocratique qui n'a d'européen que le nom, le soin d'accompagner docilement la mise en œuvre de contre-réformes déjà annoncées. A commencer par le dossier truqué des retraites, dossier dont nous ne partageons ni le diagnostic ni les mesures déjà indiquées ici et là... Mais de cela, nous en reparlerons dès la rentrée. Car celle-ci risque d'être tendue !



Rapport moral et d'activité

Assemblée générale du 14 mai 2013

Par Alain Collard, secrétaire général sortant



“Avant de tirer le bilan depuis le dernier Congrès qui s’est tenu le 29 novembre 2011, je voudrais tout d’abord remercier notre Secrétaire Général Jean-Claude MAILLY d’être présent parmi nous. Depuis 2007, année au cours de laquelle je suis devenu Secrétaire Général de l’UD, Jean-Claude est venu une fois par an à notre invitation, soit aux congrès, à un meeting de rentrée, à une journée contre la désindustrialisation et à une autre concernant les salariés de l’hôtellerie-restauration et les saisonniers.

Au moment où je laisse le mandat de Secrétaire-Général, comment ne pas dire une fois de plus que cela fait plus de 30 ans que le Secrétaire Général de l’époque, mon ami Jacques BELLET, m’avait proposé de rejoindre la CE et le bureau de l’UD. A ce Congrès, Jacques m’avait chargé de faire un rapport sur l’Ecole de la République et la laïcité, pour accueillir des enseignants qui venaient de faire le choix de quitter la FEN (Fédération de l’Education Nationale) pour rejoindre Force Ouvrière.

J’étais invité au Congrès de la FNEC-FP qui s’est tenu dans les Landes il y a moins d’un mois, et j’ai pu mesurer le chemin parcouru. La FNEC FO est devenue un élément incontournable du paysage syndical avec ses 30 000 adhérents, et aujourd’hui, ce sont des syndicats entiers qui l’ont rejoint. J’en profite pour excuser Hubert RAGUIN, le Secrétaire Général de la FNEC qui, invité à notre congrès, a préféré aller rencontrer le ministre Vincent PEILLON...

J’en profite aussi pour saluer nos invités et les remercier de leur présence :

Les Secrétaires généraux des UD de la Région Rhône-Alpes, Arnaud PICHOT (UD 26/07) et coordinateur régional, Pascal LAGRUE (UD/69), Philippe NAVARRO, secrétaire du Groupement départemental des Services Publics et de Santé du Rhône, Franck STEMPFLER (UD/01) accompagné de Christian CADIER, Trésorier de l’UD, et de son épouse, Daniel JACQUIER (UD/73), Jean-Pierre GILQUIN (UD/38) accompagné

Rapport moral et d'activité

de Pascal COSTARELLA, membre du bureau de l'UD, Evelyne COUTET, ancienne Secrétaire Générale de l'UD de Haute-Savoie, Pascal CORBEX, Secrétaire Général de la Fédération Nationale de l'Action Sociale, Eric DENISET, membre du bureau de la FNAS, Pascal SAMMOUTH, Secrétaire général de l'UD de la Haute-Loire, Frédéric BOCHARD de l'UD du Puy-de-Dôme, Patrick HEBERT de l'UD de Loire-Atlantique, Jocelyne BAUSSANT de l'UD des Deux-Sèvres, Olivier D'AVENTURE, responsable syndical au Comité Central d'entreprise de la FNAC, Josseline SERRET, ancienne secrétaire du Syndicat Départemental de l'Action Sociale de Savoie.

Je voudrais excuser des camarades qui n'ont pas pu être parmi nous aujourd'hui :

Thierry GIDON, Responsable régional du Syndicat des Pénitenciers, Vincent HERNANDEZ, Secrétaire Général de la FNEM, Eric LECOURTOIS, Secrétaire Général de l'UD des Côtes d'Armor, Françoise NICOLETTA, Secrétaire Fédérale du Commerce, Catherine ROCHARD, secrétaire Générale de l'UD du Maine-et-Loire et Eric BECKER, Responsable national des Remontées Mécaniques à la Fédération des Transports. Je salue aussi nos partenaires qui sont aussi nos amis : Jérôme LUCE, avocat avec qui je travaille depuis 16 ans, Patrick HAAS de la Mutuelle ADREA, Fayçal ABASSI du Cabinet SYNCEA et Carine BASIRICO des Chèques DEJEUNER.

Avant d'aborder le rapport lui-même qui est un complément de compte-rendu de mandat suite au dernier Congrès, je voudrais évoquer quelques souvenirs."

"Mes chers camarades,

J'avais indiqué au Congrès de novembre 2007 que je me consacrerai pendant un mandat à permettre qu'un camarade puisse devenir Secrétaire Général à l'issue de ce mandat dans les meilleures conditions, afin que Force Ouvrière progresse encore plus dans le département. La contre-réforme Sarkozy/Fillon/Woerth m'a obligé à prolonger un peu le mandat. Nous avons convenu au dernier congrès que je laisserais le mandat en cours de mandat.

J'ai bien entendu comme chacun d'entre nous beaucoup de défauts, mais je suis attaché au mandat. C'est ce qui fonde l'activité militante, quand on veut préserver l'indépendance de l'organisation. Certains ont dit : « Il va s'accrocher au poste, et vous verrez, il ne le lâchera pas... ! » Cela m'a fait sourire, venant de personnes qui occupent des responsabilités depuis plusieurs dizaines d'années... !

Depuis que mon ami Jacques BELLET m'a proposé de rejoindre le bureau de l'UD, j'ai vécu pendant 30 ans la vie et l'histoire de l'UD de très près : les succès, les difficultés, les bonnes choses, mais aussi les mauvaises et je n'ai pas été épargné. Un camarade a partagé aussi de près toutes ces années et ces vicissitudes, René Hamel que je salue chaleureusement. Sans lui, cela aurait été beaucoup plus difficile !

Et je dois dire que les meilleures années passées à l'UD, ce sont ces 6 dernières années.

Je garderai un souvenir particulier du travail réalisé, en particulier avec Stéphane. Chacun le sait, l'a vu : nous avons travaillé en étroite collaboration. Et nous nous sommes appréciés réciproquement de plus en plus au

Rapport moral et d'activité

fur et à mesure du mandat. Ce fut un réel plaisir de travailler avec Stéphane. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit au dernier congrès, au risque de radoter.

Je tiens à associer tous les membres du bureau et de la CE à ces presque 6 ans. Mais aussi bien entendu Florence pour qui j'ai une pensée particulière et émue, qui a été contrainte de laisser ce poste -pour les raisons que vous savez-, poste qu'elle a si généreusement occupé comme une militante. Vous le savez, la secrétaire, c'est la cheville ouvrière de l'UD. Florence était bien plus qu'une secrétaire, elle était devenue une amie.



Antonella qui n'avait pas tâche facile, mais qui s'est mis dans le bain très rapidement, avec qui j'ai eu aussi plaisir à travailler depuis fin 2012, nos camarades du juridique Marie-Paule, Bernard, Julian sans oublier Mado, et Françoise Remond avec qui j'ai travaillé main dans la main au Juridique quand j'étais adjoint et responsable de ce secteur. Alain DUBOIS qui a une présence assidue au CESR.

Nos camarades de l'AFOC François, Jacques et Catherine... Mes amis retraités, fidèles chaque mois à l'UD, Pierre, Roger, Marius, Evelyne Moisy, l'ancienne secrétaire administrative, Michele Brave, mémoire s'il en est du Conseil de Prud'hommes, et bien entendu mes camarades et amis du SDAS, mon vieux complice Alain DELSANTE qui a participé avec moi à la naissance du syndicat et qui vient de prendre une retraite bien méritée, Sylvie qui m'a brillamment succédé, comme on dit et qui est maintenant trésorière-adjointe de sa fédération... Je voudrais aussi associer Roland BORT, avec qui nous avons lutté dans les moments difficiles pour remettre l'UD sur les rails de l'indépendance."

"Mes chers camarades,

Il est nécessaire de préciser quelques éléments de la situation économique et sociale du département, en relation avec la situation du pays, de ce qui se passe en Europe et dans le monde même. Les dépêches de presse de ces derniers jours donnent un aperçu de ce qui se profile dans notre pays si nous ne bloquons pas les contre-réformes.

Grâce : le taux de chômage des jeunes a dépassé le seuil des 60% après des années d'austérité imposée par la triste Troïka (BCE, UE, FMI) pour le compte des « marchés

Rapport moral et d'activité

financiers », autrement dit des capitalistes. Le chômage pour l'ensemble de la population a atteint 27 % ! Le salaire minimum a été réduit de 32 % !

Portugal : le taux de chômage est à presque 18 %. Et il y a la situation à Chypre, en Irlande, en Italie... Et que l'on ne vienne pas nous vanter la situation en Allemagne...

En France, un délai de 2 ans vient d'être accordé au gouvernement Hollande par la Commission Européenne pour ramener le déficit à moins de 3%. Qu'est-ce que cela signifie ?

Un article du journal « Le Monde » nous éclaire :

«François Hollande a prévenu son gouvernement: le délai de deux ans offert à la France pour ramener son déficit en deçà de 3 % de son produit intérieur brut (PIB) d'ici à 2015 ne signifie pas la fin des efforts de redressement esquissés

depuis son élection. Au contraire.

Olli Rehn, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a accepté d'étaler dans le temps les chantiers ouverts, en échange d'engagements les plus précis possibles de Paris en matière de réduction des dépenses publiques, et, surtout, de réformes structurelles. Cette approche a été agréée, dans ses grandes lignes, avec le ministre des finances Pierre Moscovici [...]

[...] M. Rehn a indiqué qu'il attendait du mouvement dans trois grandes directions : la réforme des retraites, le marché du travail et une plus grande libéralisation des services et des biens.

De manière générale, on salue à Bruxelles les premières décisions de Paris, sur la base du rapport Gallois sur la compétitivité, ou de l'accord sur la sécurisation de l'emploi négocié par les partenaires sociaux. Concernant le dossier des retraites... Paris et Bruxelles sont d'accord.



Rapport moral et d'activité

L'ESCLAVAGE, THÈME DU DERNIER TARANTINO



Mais sur ce dossier explosif, le gouvernement français prévient ne pas être en mesure d'être plus précis à ce stade, "afin de ne pas préjuger des modalités du compromis espéré d'ici à l'été entre les syndicats et le patronat", répètent en chœur les officiels français [...]"

Et camarades, d'ici l'été, il y a la Conférence sociale... Suite de l'article du Monde :

«[...] Engager la réforme du marché du travail : celle-ci est destinée à améliorer la compétitivité des entreprises françaises. Bruxelles considère que les dirigeants français doivent, sans toucher aux salaires, réfléchir à abaisser le coût du travail, en allégeant les charges, et la fiscalité. "Le coût du travail est une des clés de la compétitivité", vient de rappeler José Manuel Barroso, le président de la Commission." [...]"

Abaisser le coût du travail, en allégeant les charges : Les charges, comme ils disent, ce sont les cotisations sociales, donc nos salaires, et la Sécu... Suite de l'article du Monde :

«[...] La Commission préconisait une révision du haut niveau de protection des contrats

temporaires et permanents ainsi que de la législation sur les licenciements, jugée "dissuasive" pour les employeurs. »

C'est ce que l'ANI a fait concernant la législation sur les licenciements. Et l'article poursuit :

« Accélérer la libéralisation des marchés des biens et services : sur le dossier de la mise en concurrence, la Commission compte bien revenir à la charge. Elle espère la levée de "restrictions inutiles dans les industries de réseau". Son objectif : permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché de l'électricité, dominé par EDF, et sur celui du transport ferroviaire, où la SNCF reste toute puissante. Des réformes plus ou moins engagées en France. Mettre la pression sur le gouvernement français : après avoir créé la surprise, en proposant d'accorder deux ans supplémentaires à Paris, M. Rehn est revenu à la charge : la France doit profiter du délai imparti pour "mener des réformes structurelles de grande ampleur." [...]" »

Camarades, cette thérapie de choc, qui passe par l'association des organisations syndicales à la mise en œuvre des contre-

Rapport moral et d'activité

réformes, sous le vocable de « *dialogue social* » nous la connaissons...

Chez nos amis espagnols, le résultat du « *dialogue social* », c'est un million deux cent mille chômeurs de plus en 16 mois.

Dans notre pays, une 2e Conférence sociale est programmée pour juin. En France, il y a aussi des candidats au « *dialogue social* », au « *compromis historique* » pour reprendre la formule de François Hollande. On l'a vu concernant l'ANI et le 1er mai : la CFDT, l'UNSA, la CFTC.

Pour reprendre une formule qui fait appel à l'histoire : il y a les collabos et ceux qui résistent.

Eh bien oui camarades, nous avons eu mille fois raison, fidèles à nos principes d'indépendance et de liberté de comportement, de rester ce que nous sommes il y a un an quand nous n'avons pas donné de consignes de vote.

Jean-Claude, en notre nom a mille fois raison de répéter que nous n'acceptons pas l'austérité, qu'elle soit de gauche, de droite ou syndicale. Et nous avons mille fois raison d'appeler, quand les conditions sont réunies, à manifester et à faire grève, en particulier avec la CGT, comme nous l'avons fait le 5 mars et le 9 avril contre l'accord scélérat et sa transcription dans la loi. « *Le compromis historique* » recherché a pris du plomb dans l'aile.

Remettre le **social**
au cœur de l'**entreprise**



Expertises économiques et sociales
auprès des comités d'entreprise



Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux. Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise. Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair: la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

BUREAUX DE LYON
47, rue Maurice FLANDIN
69003 LYON
Tél.: 04 72 13 23 30 - Fax : 04 72 13 23 36

SIÈGE SOCIAL
Tél.: 01 48 19 25 40

www.syncea.fr - info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

Rapport moral et d'activité

Nous avons porté un coup au « *syndicalisme rassemblé* » qui a emmené les salariés contre le mur et permis au gouvernement précédent de faire passer la contre-réforme des retraites.

Le 1er mai, en Haute-Savoie, nous avons manifesté avec la CGT sur la base de nos revendications.

Mes chers camarades, l'UD CGT a été dirigée pendant des années par Agnès NATON, qui est, je crois, la N° 2 ou 3 de la CGT. J'ai cru comprendre qu'au dernier Congrès national de la CGT, elle s'est opposée à la revendication de Retrait de la Loi transposant l'ANI.

Eh bien le 1er mai, à Annecy, nous avons manifesté contre l'ANI, et pour le retrait du projet de loi !

La CFDT a fait SA manifestation à Annemasse : ils étaient à peine 50 ! Et à Annecy, nous étions plusieurs centaines !

Notre camarade Didier BOURSIER, Secrétaire Départemental de FO COM a aussi mille fois raison de dire qu'à chaque fois que l'on peut isoler la CFDT, il ne faut pas s'en priver..."



Rapport moral et d'activité

“**Mes chers camarades,**

La situation en **Haute-Savoie** est à l'image de ce qui se passe dans tout le pays. Depuis 2008, ce sont 10 000 emplois industriels qui ont été supprimés dans le département (8 500 dans la Vallée de l'Arve). Nous sommes passés de 16 000 chômeurs (cat A) en 2008 à 34 000 aujourd'hui, et 45 000 toutes catégories confondues. 11 % d'augmentation du chômage depuis 1 an !

Si 100 000 salariés ne passaient pas la frontière tous les jours pour aller travailler en Suisse, quelle serait la situation réelle dans le département ? Les embauches, quand il y en a, se font dans les services à la personne et dans l'hôtellerie restauration pendant les saisons.

Et l'on nous dit que la Haute-Savoie résisterait mieux à la crise. Balivernes !

Quand à l'emploi public, vous savez ce qu'il en est avec la RGPP, rebaptisée MAP par le gouvernement Hollande : des postes sont supprimés qui sont autant de postes de travail où les jeunes ne pourront pas postuler. Les salaires sont bloqués, et ils cherchent à fermer des centres de Sécurité sociale comme dans la Vallée de l'Arve. Il y a la fuite des capitaux vers la Suisse voisine, le trafic de drogue...

Oui, en Haute-Savoie, comme ailleurs, des familles entières sont jetées à la misère, des milliers de jeunes sont condamnés au chômage ! Il faudra bien que la situation se dénoue, dans un sens favorable aux intérêts de la classe ouvrière.

Pour cela, nous devons imposer l'arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois, l'abandon de la loi Peillon et de l'Acte II de décentralisation qui disloque la République...

Nous devons imposer l'augmentation des salaires, pensions et des retraites ; nous devons empêcher toute augmentation de la durée de cotisations, car 40 ans c'est déjà trop, pour revenir, quand cela sera possible aux 37,5 ans de cotisations.

Pour faire avancer nos revendications, face à l'austérité et contre l'austérité, par la grève lorsque c'est nécessaire, nous n'avons d'autre choix que de rester libres et indépendants.

Quelques éléments de l'activité de l'UD depuis fin 2011 : nous avons eu comme dans toute la Confédération les élections fin 2012 dans les TPE. Je voudrais remercier les camarades qui ont participé à la campagne et ont fait voter autour d'eux. C'est ainsi que nous gagnons les voix, plus à mon avis que les campagnes « médiatiques », dont l'une nous a coûté cher régionalement, pour un résultat que je n'ose pas qualifier.

- Aux élections dans les Chambres d'agriculture début 2013, concernant pour nous la Chambre Savoie/Mont-Blanc regroupant les 2 départements de Savoie et Haute-Savoie, nous avons eu, malgré notre faible implantation en Haute-Savoie des résultats plus qu'honorables : 13,32% chez les salariés des groupements professionnels et 31,19% et 1 élu dans la production agricole.

- Le 24 janvier 2013 : Il y avait 40 militants du département à la Halle Freyssinnet contre l'austérité à l'appel de la Confédération.

Les nouvelles implantations (syndicats et sections syndicales) : dans la dernière période, nous avons constitué des syndicats, avec d'excellents résultats aux élections et de nombreux adhérents :

Rapport moral et d'activité

- à la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) de Haute-Savoie ;
- à la **SAT** (Société Annemassienne de Transports)
- aux **Tanneries de Rumilly**
- au **Casino de Chamonix**, où le syndicat Indépendant (c'était son nom) a rejoint FO, la Confédération libre et indépendante.
- à la **Maison des Enfants** à Annecy-le-Vieux
- à **JMC Décolletage** à Sallanches
- à **POPPE+POTHOFF** à Bonneville
- et aux **Douanes du Léman**, notamment.

Nous avons reconstitué un syndicat à la **Maison d'arrêt de Bonneville**, grâce à Alain COUTTET que je remercie. Là aussi, de nombreuses adhésions à la clé.

Nous avons ouvert une Union Locale à Rumilly le mois dernier.

Concernant la vie des Unions locales :

UL de CLUSES :

La permanence est assurée tous les lundis avec Thierry, Anna, Arnaud. J'en profite pour excuser notre camarade Thierry LELEU qui fait face à la décision de fermeture de sa boîte par les patrons de THYSSEN-KRUPP. Je le félicite vivement pour son opiniâtreté. On semble s'acheminer vers une reprise du site, mais soyons prudents. Chacun connaît la situation difficile dans la Vallée de l'Arve. L'UD va porter une attention particulière au développement de FO dans la vallée pour aider au mieux les salariés à faire face à la politique de liquidation des emplois.

UL de THONON :

Un gros travail juridique est effectué par notre camarade Bernard Marichez. Notre camarade Gilbert Klieber qui était secrétaire de l'UL et délégué syndical aux Papeteries est parti l'année dernière dans le Sud de la France et a changé complètement d'orientation. Nous lui souhaitons de réussir dans ce qu'il a entrepris. Des camarades ont pris la relève aux Papeteries, en particulier Isidore Pinza et Jean-Pierre Trabichet. Pour l'UL, il va falloir reconstruire. Je crois savoir que Stéphane a des idées très précises en la matière.

UL d'ANNEMASSE :

Marie-Dominique DUC est fidèle au poste. Olivier Lévêque de l'usine Siegwark tient une permanence hebdomadaire. C'est nouveau. Le tout nouveau syndicat de la Mairie d'Annemasse a élu domicile à l'UL. Je faillirais à ma tâche si je ne saluais pas le nouveau syndicat des Douanes du Léman qui n'arrête pas de progresser en adhérents. Je voudrais excuser l'artisan de cette construction : Alain COURT qui est en stage « S'organiser » cette semaine chez nos camarades du Rhône. Mais je sais que le syndicat est largement représenté à cette AG.

UL de RUMILLY :

La Mairie nous a fourni un local au centre ville que nous venons d'inaugurer. C'est notre camarade Hervé THOMMERET du groupement santé qui en est le secrétaire et qui tient une permanence hebdomadaire.

Secteur Juridique :

Deux mots sur ce secteur qui fonctionne bien. Marie-Paule, qui était professeur de droit fait profiter de ses connaissances, et « forme » notre camarade Julian. Catherine devrait rejoindre le secteur juridique prochainement. Nous travaillons en étroite collaboration avec

Rapport moral et d'activité

le Secteur Juridique de la Confédération dont nous remercions vivement les camarades pour leur professionnalisme et leur gentillesse.

Et bien entendu, nos rapports avec Maître Jérôme LUCE sont toujours aussi fructueux, au sens noble du terme.

Les Retraités :

Réunion à l'UD le 1er jeudi de chaque mois : nous profitons de ce congrès pour faire appel aux responsables des syndicats, du public comme du privé, afin qu'ils nous communiquent, via l'UD, les coordonnées de leurs syndiqués qui partent en retraite. Il est à noter que de jeunes retraitées sont venues renforcer le bureau de l'UCR, ce dont nous nous félicitons vivement.

Communication :

Le Journal : nous sommes passés d'un trimestriel pour en arriver depuis un an à la sortie tous les deux mois d'un journal de grande qualité conçu et réalisé par notre camarade Julian MARQUES que je tiens à remercier particulièrement pour le travail accompli.

Le Blog : là aussi, c'est Julian qui l'alimente.

Trésorerie :

Remerciement à Marc GEORGES, notre trésorier et à Vincent PRAZ qui s'occupe de la partie « gestion des adhérents isolés ».

Mes chers camarades,

Je désolé d'avoir été un peu long. Je laisse volontiers la place à mon camarade et ami Stéphane.

Vive l'Union départementale CGT-FO de Haute-Savoie.

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière !"

Bulletin d'adhésion

NOM	Prénom
Entreprise	Téléphone pro
Profession	
Code APE	
Adresse personnelle	
Téléphone personnel	
Email	

A retourner à : UD FO Haute-Savoie, 29 rue de la Crête 74960 CRAN-GEVRIER

Billet de (bonne) humeur

Non, ce n'était pas le radeau, de la Méduse ce bateau...



Par Julian Marquès, camarade rédac' chef

C'est une rubrique "coup de gueule" un peu particulière à laquelle je vous convie aujourd'hui : en effet, comme l'ensemble des camarades d'ici (et quelques-uns d'ailleurs !), j'étais convié à l'Assemblée générale des syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie, ce mardi 14 mai. Une assemblée à l'ambiance singulière car, outre la présence de Jean-Claude Mailly, elle marquait d'une même croix blanche la fin de mandat d'Alain Collard, et le début de mandat de Stéphane Renaud, comme secrétaire général de l'Union départementale.

Se succédant au micro, Alain, Stéphane et Jean-Claude sont bien sûr longuement revenus sur le contexte local et national plus que préoccupant, avec son lot de conflits passés, en cours et à venir. Mais ce ne sont pas l'objet de mes écrits, au moins pour cette fois. Il est un de ces moments qui demande d'arrêter sa marche, de poser tracts, drapeaux et slogans, et de jeter un oeil en arrière. Il est l'heure de rendre hommage.

Avant d'apprendre le syndicalisme, on commence bien sûr par en apprendre davantage sur le monde du travail et ses turpitudes. Et c'est au cours de cet apprentissage riche en CDD que j'ai fait la rencontre heureuse de Stéphane Renaud, qui, en leader syndical avisé, avait repéré le petit râleur à fort potentiel gréviste. Alors vierge de toute conviction politique ou syndicale, le suivre m'avait pourtant semblé évident : car il est de ceux qui protègent, qui soutiennent et qui transmettent, une force de travail toujours en mouvement, plus souvent pour les autres que pour lui-même. Ainsi

passèrent les mois, sous l'ombre protectrice du "mentor"... jusqu'au jour fatidique où il trouva de quoi remédier à mes périodes d'oisiveté, avec un blog à entretenir et un journal à mettre en page, notamment. Hé hé...

Puis j'ai fait plus ample connaissance avec Alain Collard : toujours impressionnant dans sa barbe de Père-Noël, le verbe haut et la chansonnette facile, il m'accueillait à l'UD comme si j'avais toujours été là, confiant et bienveillant envers moi, le scribouillard discret ; d'une humilité exemplaire pour un camarade de son expérience, à l'autorité incontestable et aux coups de gueules bien sentis, je savourai chacun de ses clins d'oeil rieurs et de ses inestimables conseils. D'ailleurs, il ne m'en voudra pas si, à l'occasion, je lui emprunte quelques citations de son cru. Elles passent merveilleusement bien en réunion...

J'ai donc eu la chance de cotoyer de prêt ces deux personnages, et même de me faire une petite place au sein de leur redoutable duo pour grapiller expérience et souvenirs... Alors s'il m'est donné aujourd'hui l'occasion d'exprimer ma profonde affection pour ces deux gaillards, je la saisis ; et j'en profite aussi pour les remercier du travail titanesque qu'ils ont accompli, et qu'ils accompliront. Que nous accomplissons tous. Et comme durant l'Assemblée, levons-nous et applaudissons-nous encore une fois ! Fiers, fraternels et solidaires, à l'image de nos camarades Alain et Stéphane.

Ils l'ont bien mérité !

Stagiaire, ou l'apprentissage de l'amertume

Par Camille Renaud

Alors que notre Etat prône la défense de l'Education, celui-ci délaisse une majorité de ses étudiants. Ils sont régulièrement confrontés à de réels problèmes lors du déroulement de leurs stages. Ces périodes de formation sont pourtant primordiales pour une bonne assimilation de l'apprentissage. La présence des stagiaires sur leurs futurs lieux de travail en relation avec leurs études est essentielle.

Cette mise en condition permet avant tout aux étudiants de progresser. Mais cette même progression est pénalisée par une exploitation abusive. Cette main d'œuvre à salaire inexistant est une véritable mine d'or pour les employeurs. Ils peuvent accepter une personne au sein de leurs entreprises sans le moindre frais.

Les conventions de stages sont détournées au profit d'un patronat peu scrupuleux. Les abus sont innombrables ! Des horaires interminables, des jours de congés négligés, un travail excessif avec peu de pauses, une pression de la hiérarchie constante... Il y a également des cas de personnes mineures contraintes de travailler de nuit même si l'interdiction de cette pratique est clairement stipulée dans les conventions. Cependant l'envie de réussir la formation et la peur des supérieurs contraignent alors les étudiants à ne pas défendre leurs droits. Les stagiaires encore adolescents doivent être aussi performants que des employés qualifiés.

Dans certains commerces, ces jeunes sont plus nombreux que les salariés puisqu'ils sont considérés comme du personnel obéissant et rentable. Mais cela est permis par une législation trop souple.

Les étudiants n'en retiennent alors qu'une expérience amère et peu enrichissante. Cette situation provoque alors des déceptions ainsi que du rejet pour la formation choisie. Parfois si les préjudices sont trop importants, l'élève change alors de filière d'étude ou cesse toute forme d'apprentissage.

Cette exploitation est de plus en plus courante, laissant les écoles démunies face à l'ampleur de ces pratiques déloyales. Celles-ci n'alarment absolument pas nos représentants politiques qui considèrent peu la cause des stagiaires.

Le monde du travail est souvent cruel, mais plus particulièrement pour ceux ou celles qui poursuivent leurs études.



Consommateurs et militants

Par François Garofalo, secrétaire de l'AFOC

INFORMATION SUR LE LOGEMENT

- Vers une individualisation plus juste des frais de chauffage

Depuis l'arrêté du 27 août 2012, relatif à la répartition des frais de chauffage dans les immeubles collectifs à usage principal d'habitation « tout immeuble collectif pourvu d'un chauffage commun doit comporter, quand la technique le permet, une installation permettant de déterminer la quantité de chaleur et d'eau chaude fournie à chaque local occupé à titre privatif ».

Les immeubles d'habitation dotés d'un chauffage collectif fonctionnant à l'électricité, au gaz ou au fioul devront, avant le 31 décembre 2017, comporter **un appareil de mesure qui calculera individuellement la quantité de chauffage utilisée par chaque logement.**

- Le ramonage des cheminées, inserts, poêles et chaudières

L'entretien des conduits de fumée (cheminée et chaudière) est régi par l'article 31 du Règlement Sanitaire Départemental Type, qui s'applique à tous les départements de France : Le ramonage est obligatoire au moins une fois par an (deux fois par an dans les immeubles collectifs).

SECURITE / SANTE

- Des ampoules radioactives nous entourent

Le 17 avril dernier, l'autorité de sûreté nucléaire française (ASN) a publié une note d'information dans laquelle elle tente de rassurer les consommateurs sur la présence de substances radioactives appelées « radionucléides » dans les ampoules que nous pouvons trouver tout autour de nous (dans certains espaces commerciaux,

certaines gares, pour l'éclairage des panneaux publicitaires ou pour certains phares automobiles).

Or même si ces ampoules sont le plus souvent utilisées par des professionnels, l'AFOC souhaite mettre en garde les consommateurs quant aux conséquences encore inconnues que pourraient engendrer l'utilisation de ces ampoules.

QUAND PEUT-ON FAIRE APPEL A la JURIDICTION DE PROXIMITE ?

Le juge de proximité statue en matière civile sur les petits litiges personnels (entre particuliers, avec un professionnel) et mobiliers de la vie courante et sur les petites infractions aux règles de la vie en société.

Cette juridiction à juge unique (le «juge de proximité») peut être saisie sans avocat. Elle est compétente pour traiter de tous les litiges de la vie quotidienne d'un montant n'excédant pas 4 000 euros et de la plupart des petites infractions des quatre premières classes, soit jusqu'à 750 euros.

En revanche, les demandes sur les baux d'habitation et les crédits à la consommation (soumis au code de la consommation) restent de la compétence exclusive du tribunal d'instance.

L'AFOC met à la disposition de ses adhérents un service de conseil juridique et de traitement amiable des litiges individuels qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et dans tous les domaines de la consommation (permanences à consulter en dernière page).

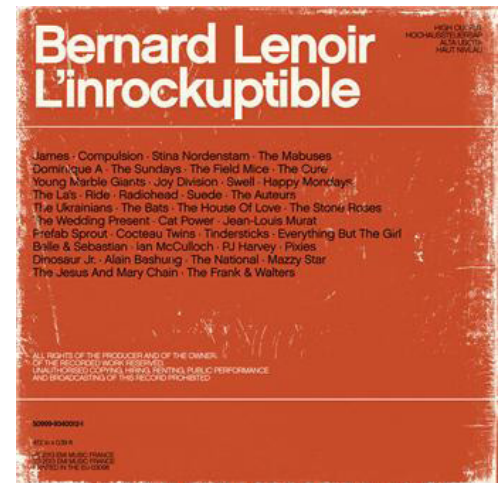
La Sélection du mois

Par **Stéphane Renaud**

CD : **Bernard Lenoir**

« L'Inrockuptible » : Superbe bouquet de titres pop/rock qui au gré des choix raffinés du célèbre défricheur de talents rares de France Inter, nous embarque le temps de deux cd dans les eaux parfois troubles ou limpides de la scène musicale dite indépendante. En présence de groupes désormais célèbres (Radiohead, Pixies ou Cure) apparaissent pour notre plus grand bonheur quelques icônes de la chanson française, tel que Bashung, Dominique A ou Jean Louis Murat.

Discothèque idéale pour re découvrir d'anciens groupes cultes (Joy Division, Jesus and Mary Chain ou Suede) ce double album ravira les nostalgiques et les petits curieux, avide de retrouvailles avec les chefs d'œuvres de groupes pour certains disparus ou injustement oubliés (The La's, House of Love) 38 titres ou une certaine façon rétro et élégante de s'émanciper de la mélasse musicale actuelle !!!



CD : **Kyle Eastwood**

« The view from here » : Il n'est pas que le fils de... et cela même si c'est sous l'influence de son célèbre père que le génial Contrebassiste américain a cultivé son héritage musical, de Duke Ellington à Count Basie en passant par Miles Davis. Enregistré en France, ce nouvel album mélange avec brio et classe, le groove et un sens immédiat de la mélodie. Virtuose de la 4 cordes, Kyle Eastwood est devenu aussi un grand compositeur, ouvert au monde tout en restant fidèle à une certaine tradition. Celle de ses maîtres cités plus haut.

CD : **Mogwai**

« Les Revenants » : Groupe écossais rare mais précieux, Mogwai a composé la bande originale de la fameuse série française intitulée « Les Revenants ». Série télé que n'aurait pas reniée David Lynch et dont l'angoissante et mystérieuse intrigue se déroule du côté de Tignes mais aussi de Seynod ! Musique envoûtante au service d'une histoire surnaturelle de disparition, Mogwai nous délivre une œuvre unique qui peut s'apprécier sans même avoir vu la série. Décalque sonore à la fois sombre et lumineux, cet ovni sonique nous plonge dans les eaux du barrage de Tignes avec délice et effroi.



Vie de l'UD

L'UD sur des réseaux sociaux

On tweet aussi dans la Yaute !

Après le blog et la version numérique de notre beau journal que le monde (syndical) nous envie, l'Union départementale renforce sa présence sur le web et ouvre ses comptes Facebook et Twitter ! Retrouvez dès maintenant actualité, photos, vidéos, liens et partages au moyen d'une simple recherche :

Pour Facebook : Force Ouvrière Haute-Savoie (*ci-contre*)

Pour Twitter : FO Haute-Savoie (*ci-dessous*)

Et bien-sûr notre blog : <http://fo74.blogspot.fr>

Pour nous suivre, il vous suffit simplement d'avoir un compte actif. C'est aussi l'occasion de mettre en avant vos syndicats et actions ! N'hésitez pas à contacter la rédaction à l'adresse suivante : ud.fo74@gmx.fr

A vos mulots !

The image shows a screenshot of a Twitter profile for 'FO Haute-Savoie' (@Fo74Ud). The profile picture is the FO 74 logo with the tagline 'la force syndicale'. The bio states: 'Union départementale des syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie : la force syndicale libre et indépendante ! Cran-Gévrier - fo74.blogspot.fr'. The statistics show 2 tweets, 8 followers, and 0 subscribers. There is an 'Éditer le profil' button. The tweet feed shows a tweet from FO Haute-Savoie dated June 2nd: 'Confiance et détermination ! fb.me/1K0qzLqta Ouvrir'. Below it is a retweet from Jean-Claude Mailly (@jcmailly) dated May 30th: 'Éditorial de FO Hebdo - Retraites: travailler plus pour gagner la même chose ou moins? force-ouvriere.fr/edito.asp #FO #Mailly Ouvrir'. The left sidebar shows navigation options like 'Tweets', 'Abonnements', and 'Suggestions'.

FO Force Ouvrière Haute-Savoie Journal ▾ Maintenant ▾

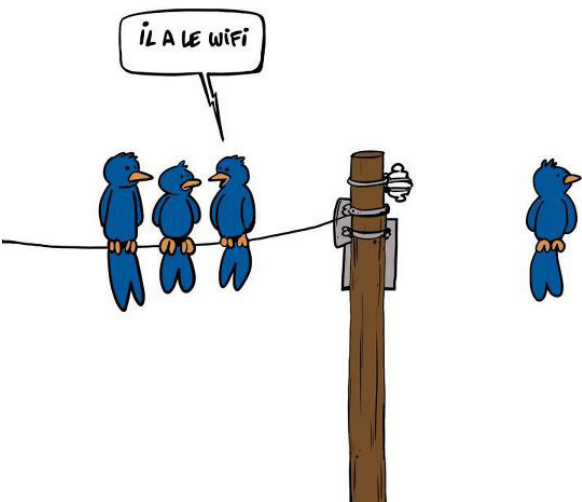
FO
la force syndicale

Force Ouvrière Haute-Savoie
6 J'aime · 0 personnes y étaient

Organisation
Union départementale des syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie : la force syndicale libre et indépendante !

À propos Photos Mentions J'aime Carte Articles 1

Confiance et détermination !
Nous venons de pr... connaissance des de



MON ENTREPRISE DOIT ASSURER.
PLUS FORTE LA PROTECTION DES SALARIÉS !

- Santé
- Prévoyance
- Épargne
- Retraite

DES FORMULES POUR TOUS LES SECTEURS ET TOUTES LES TAILLES D'ENTREPRISES

ADREA
mutuelle
PAYS DE SAVOIE
PLUS FORT POUR MOI

Nos conseillers spécialisés à votre écoute au 04 79 70 80 90
www.adrea-paysdesavoie.fr

Album



Nul doute que les nombreux camarades présents ce 14 mai ont su apprécié l'événement à sa juste valeur... N'est-ce pas, Alain ?



Syndicats à l'Union locale d'Annecy :

UL FO, 12 rue de la république 74000 Annecy
04 50 45 23 76

*La Poste : tous les jours 9h/12 et 14h/17h

*Enseignement : le mercredi de 14h à 17h
et au 06 80 94 45 85

ANNEMASSE

UL FO, 7 rue du Môle 74100 Annemasse
04 50 95 67 37

THONON LES BAINS

6 montée de Crête 74200 Thonon les Bains
04 50 26 09 19

CLUSES

UL FO, 7 rue Paul Verlaine 74300 Cluses
04 50 18 20 18

AFOC : le lundi de 14h à 17h sur rdv
07 88 38 01 80

RUMILLY

UL FO, Maison de l'Emploi et de la Solidarité
25 rue Charles de Gaulle
04 50 64 82 84

Syndicats à l'Union départementale :

UDFO74, 29 rue de la Crête 74960 Cran-Gevrier
04 50 67 40 15

*Action sociale : mardi 9h/12h

*Bâtiment : vendredi 14h/17h

*Commerce : mardi, mercredi et jeudi 9h/12h,
vendredi 14h/17h

*Conseil général : tous les jeudis

*Retraités : les premiers jeudis de chaque mois à l'UD
9h/12h

*Juridique : à l'UD sur rendez-vous (04 50 67 40
15)

*AFOC : 04 50 67 40 22

Perm. lundi et mercredi 14h/17h, vendredi
9h/12h